

A19 - INTERDICTION DE METTRE DES EMBARCATIIONS À L'EAU



UGS : ME-SIMP-5ab8b19f32fe2 | **Catégories** : [Panneaux](#), [Signalisation](#) |

GALERIE D'IMAGES



DESCRIPTION DU PRODUIT

Panneau de type Signaux d'interdiction A19 "Interdiction de mettre des embarcations à l'eau ou de les en retirer".

Dénomination: A19

Panneau de signalisation fluvial en Aluminium de haute qualité.

Face rétrofléchissante: classe 1 (existe en face non réfléchissante)

Dimensions: 1000 x 1000 mm.

Description: Panneau de forme évidée en tôle d'aluminium, équipés de rail arrière en alu pour renforcer la rigidité.